

La France de la V^{ème} république

I/ 58 – 81 : La mise en place d'un système républicain :

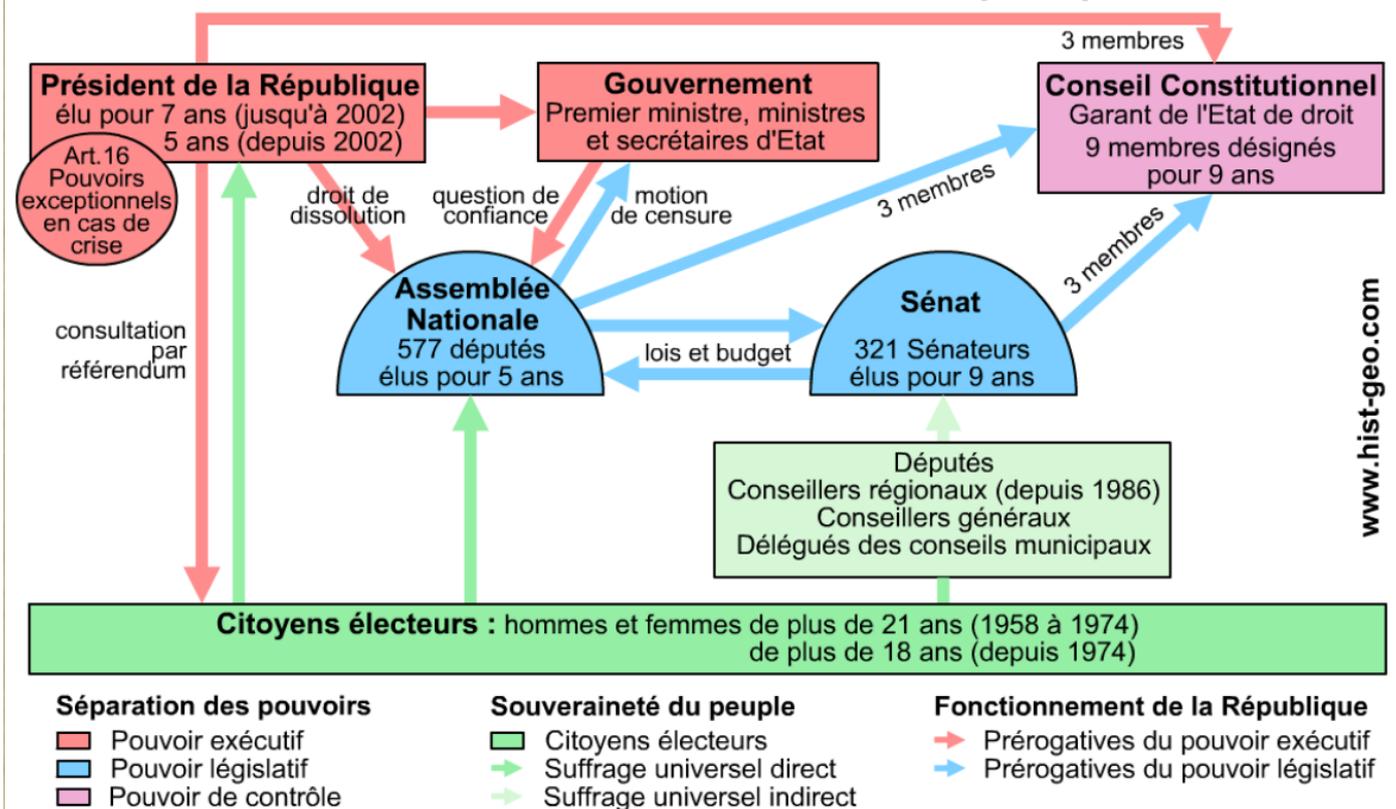
A/ Pourquoi une nouvelle république :

Adopté en 46 a une faible majorité (1/3 l'accepte, 1/3 refuse, 1/3 d'abstention), la constitution de la 4^{ème} a favorisé le régime parlementaire. Parvient difficilement à mettre en place politique cohérente, surtout vers l'étranger et les colonies. N'a pas su gérer crise Algérienne.

Un comité de salut public en appel à D.Gaulle se met en place. D.Gaulle accepte le 1^{er} Juin la place de 1^{er} ministre, en échange d'une modification de la constitution, des pouvoirs spéciaux en Algérie, des pleins pouvoirs pendant 6 mois. Il crée un gouvernement avec toutes les forces politiques de l'époque, sauf les communistes.

B/ La constitution de la 5^{ème} république :

Schéma de la Constitution de la V^{ème} République



16 Juin 46 à Bayeux, D.Gaulle expose sa conception de la république, propose un référendum (le 28 Sept. 58), constitution acceptée à 80%. Le pouvoir du président est très fort, certains ont craint ce pouvoir : « Monarchie républicaine ».

La constitution peut être changée par des amendements.

Les pouvoirs du président de la République

La V^e République donne au chef de l'État des pouvoirs traditionnels qu'il exerce en permanence et les pouvoirs exceptionnels qu'il prend dans des circonstances importantes ou graves.

Le président et l'exécutif

Il nomme le Premier ministre et, sur proposition du Premier ministre, les autres ministres et met fin à leurs fonctions. Il préside le Conseil des ministres. Il nomme aux hautes fonctions civiles et militaires de l'État (recteurs, préfets, etc.)

Il est le chef des armées

Il promulgue les lois (il signe et date). Il signe les ordonnances et les décrets délibérés (décidés) en Conseil des ministres.

Le président et la Constitution

Il veille au respect de la Constitution. Si une loi ne lui paraît pas conforme à la Constitution, il peut demander l'avis du Conseil constitutionnel.

Il nomme, pour neuf ans, trois membres du Conseil constitutionnel, dont le président de ce conseil.

Le président et la diplomatie

Il doit maintenir l'indépendance de la nation par rapport à l'étranger. Il négocie et ratifie les traités. Il nomme les ambassadeurs français à l'étranger et reçoit les ambassadeurs étrangers.

Le président et la justice

Il doit préserver l'indépendance de la justice. Les magistrats ne doivent pas subir de pression.

Il préside de droit le Conseil supérieur de la magistrature, dont il désigne les 9 membres. Il a le droit de faire grâce.

Le président et le Parlement

Il peut dissoudre l'Assemblée nationale. Il ouvre et ferme les sessions extraordinaires du Parlement par décret. Il communique avec les assemblées par message.

Les pouvoirs exceptionnels

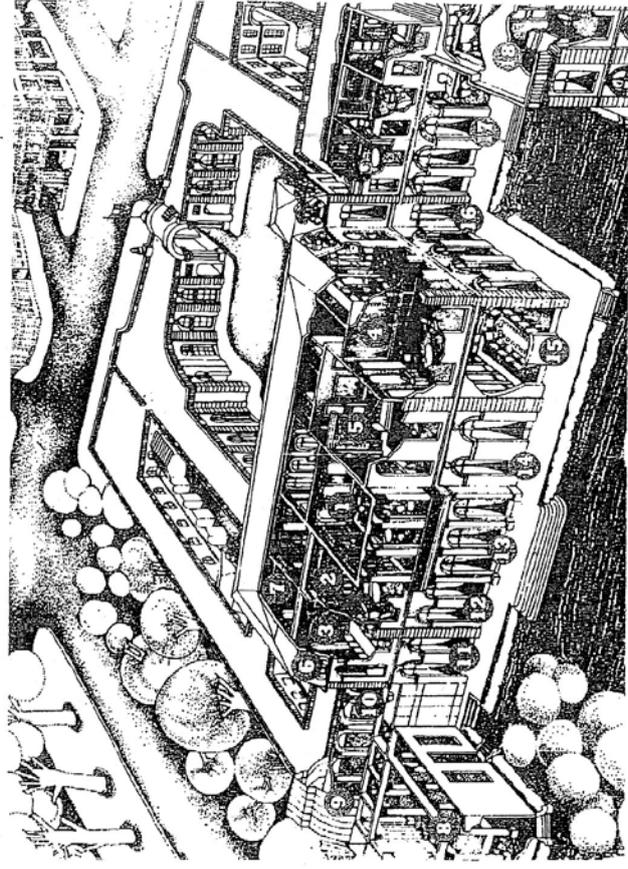
Le référendum : le président peut consulter les électeurs par référendum.

Les pleins pouvoirs : en vertu de l'article 16, le président peut prendre les pleins pouvoirs (exécutif + législatif) si le territoire est menacé ou envahi, si les institutions de la République sont menacées.

La responsabilité du président

Il n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison. Il est alors jugé par la Haute Cour de justice.

LE PALAIS DE L'ÉLYSÉE



Le palais de l'Élysée est la résidence officielle du chef de l'État. Il se situe 55, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

Les autres résidences présidentielles sont : le château de Rambouillet, l'hôtel Marigny, le fort de Brégançon (Var).

1. Bureau du président (l'ancien bureau de Charles de Gaulle et Georges Pompidou).
2. Bureau du Conseiller auprès du président.
3. Bureau du Secrétaire général (la salle du Conseil des ministres sous de Gaulle).
4. Bureau du directeur de cabinet (l'ancien bureau de Valéry Giscard d'Estaing).
5. Secrétariat particulier du président.
6. Bureau du porte-parole de la présidence.
7. Bureau réservé au chef de cabinet.
8. Salle des fêtes : en dessous de cette pièce renouvée en 1984, le président a fait installer un studio de télévision d'où il peut intervenir sans qu'il faille mettre en place des installations spéciales.
9. Jardin d'hiver, refait en 1984.
10. Salle à manger Napoléon III.
11. Salon Murat, où se tient le Conseil des ministres.
12. Salon des aides de camp, où ont lieu les déjeuners officiels.
13. Salon des ambassadeurs, où sont présentées les lettres de créance.
14. Salon de l'hémicycle, derrière lequel se trouve l'ascenseur réservé au président.
15. Salon des portraits, où se déroulent les petits déjeuners de travail.
16. Salon Cléopâtre, qui isole les appartements privés du président de la République.
17. Bibliothèque.
18. Les appartements privés, rénovés en 1984.

Les présidents de la V^e République

- Charles de Gaulle 1958-1969
- Georges Pompidou 1969-1974
- Valéry Giscard d'Estaing 1974-1981
- François Mitterrand 1981-1995
- Jacques Chirac 1995-2002
- 2002-2007
- 2007-2017

C/ Evolution de la fonction présidentielle : 58 -> 69 :

De Gaulle est premier à pratiquer les institutions de la 5^{ème}. Pratique présidentielle mise en place par D.Gaulle. Il va utiliser pleinement cette constitution et tous les pouvoirs qui lui sont conférés :

-1960 : D.Gaulle décide de se munir le Bombe A lors de la G.Froide. Il veut se détacher des USA.

-1961 : Il reçoit Mr.K. De plus, en Algérie, contestation est au plus forte, D.Gaulle décide de prendre pleins pouvoirs.

-1966 : D.Gaulle quitte l'OTAN, pour garder son indépendance et celle de son état. Intègre la CEE avec un certain recul.

Il contrôle les médias, car pour lui il faut maîtriser la T.V., il se montre en public et serre les mains de gens pour rester près du peuple.

Utilise les référendums à plusieurs reprises : 58 et 61.

61 : Va en Algérie poser la question de l'autodétermination : leur demander l'indépendance. Algériens acceptent.

62 : Accords d'Evian qui donnent l'indépendance à l'Algérie.

D.Gaulle n'a pas été choisi par le peuple, (22 Aout 62) Tentative d'assassinat sur D.G.

Il propose donc un suffrage universel. Tous les partis sont contre, sauf celui de D.G.

1^{er} ministre (Pompidou) pose sa démission, mais D.G. refuse. D.G. dissout l'assemblée nationale, provoque un référendum pour savoir si il a sa place. 62% pour. Son parti est majoritaire aux élections, renomme Pompidou 1^{er} ministre.

1^{ère} élections présidentielles en 65, DG se présente et « n'a que » 44,6% au premier tour.

Subit une déception car il n'est pas élu au premier tour.

2^{ème} déception : révolte de mai 68. En 68, naissance d'une autre génération, DG est dépassé.

En 69, DG propose référendum sur réforme de sénat et question de la régionalisation.

Si le non est majoritaire, DG interprétera cela comme une demande de départ. Non a 53%. Mort de DG en 70 -> président du sénat prend pouvoir (Alain Poher).

II/ Evolutions sous Pompidou et Valery Giscard d'Estaing (VGE) :

A/ Pompidou, le changement dans la continuité :

Pompidou est un gaulliste. En 69n s'impose comme héritier de DG. Il maintient la politique de DG. Nomme Chaban-Delmas : élaborent une politique pour le « projet d'une nouvelle société ».

Développement du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG). Messner remplace Chaban-Delmas.

Messner/Pompidou sont conservateurs.

Poher, président du sénat, aide à réorganiser les élections présidentielles, suite à la mort de Pompidou en 74.

Même si politique chaotique, il a quand même enraciné les institutions de la 5^{ème} république.

B/ VGE et la droite libérale (74-81) :

Droite libérale, non gaulliste. 1^{ère} élection, 12 Candidats. VGE gagne de justesse au 2^{ème} tour, au premier c'est Mitterrand qui est en tête. VGE va choisir un premier ministre chez les gaullistes : Chirac. La droite gagne aux législatives. VGE Plus jeune président de la 5^{ème} : élu à 48ans. Style moderne : beaucoup plus proche des français. Loi Weil (ministre de la Santé à l'époque), loi de la législation de l'avortement.

Fin de mandat laborieuse : à la tête de l'exécutif, VGE et Chirac se détestent ; Chirac démissionne en 76 et est remplacé par Raymond Barre.

La France subit le premier choc pétrolier (73, effets en 74/75). 30 glorieuses sont terminées.

C/ L'évolution des forces politiques :

A droite : en 76, Chirac organise le Rassemblement Pour la République (RPR).

En 76, VGE créé l'UDF (Union Démocratie Française).

A gauche : PC et PS.

En 1971, la gauche communiste provoque le congrès d'Epiny. Mitterrand prend la main et s'impose comme le chef de file de la Gauche Non Communiste.

En 1972, programme commun (alliance entre PC et PS). Une vraie force de gauche. Mot de ralliement du programme commun : « Changer la vie ».

III/ L'alternance 1981 – 1995 :

A/ L'alternance :

1/ Qu'est ce que l'alternance :

A droite, UDF de Giscard et RPR de Chirac. A gauche, PS de Mitterrand et PC de Marchais. Au 2^{ème} tour, les voix de Chirac se reportent sur Mitterrand, et est élu avec +1 million de voix d'écart. Comme DG, il utilise tout les pouvoirs de la Constitution. Première fois que la gauche est au pouvoir, c'est l'alternance.

2/ Les changements consécutifs aux 110 propositions :

Les réformes sont misent en œuvre par Mauroy (1^{er} ministre) : nationalisations, libéralisation des médias, 39H, retraites à 60ans, abolition peine mort (Badinter en 81). Mais la crise perdure, chômage, déficits, démission de Mauroy (remplacé par Fabius) et « politique de rigueur » mise en place en 84. Cette politique mécontente les français => défaite de la gauche aux législatives de 86. Introduction de la proportionnelle pour limiter la défaite.

3/ L'évolution des forces politiques, milieu des 80's :

La droite remporte une courte victoire, 35 députés du FN entrent à l'assemblée nationale (autant que le PC). RPR et UDF s'allient pour gagner des les élections. PC a quitté le gouvernement en 84, perd des voix, ainsi que le PS.

B/ La cohabitation :

1/ Qu'est ce que la cohabitation :

Le président de la république est d'un parti différent de celui qui a la majorité à l'AN, et donc de son premier ministre. Mitterrand choisit donc le premier ministre dans le parti majoritaire à l'AN, Chirac.

2/ 86/88, « la campagne électorale permanente » :

Chirac mène une politique libérale : privatisations (65 entreprises, un vrai succès populaire) baisse des impôts, libéralisation des prix, réduction des dépenses publiques).

Le président soutient les mécontents : étudiants en 86, grévistes de la SNCF ; et critique la politique de son premier ministre.

En 88, Mitterrand est réélu facilement, popularité est au plus haut. Dissout l'AN, rétablit scrutin uninominal a 2 tours, le PS obtient la majorité relative, le FN disparaît de l'AN.

3/ La cohabitation de « velours » :

Lutte interne du parti pour connaître l'après Mitterrand, chômage important, Mitterrand malade, la droite remporte les législatives, Balladur premier ministre. Cohabitations plus calme, moins polémique, Balladur poursuit les privatisations.

L'alternance et les cohabitations n'ont pas mis les institutions de la 5^{ème} en danger, elles fonctionnent, les électeurs ont toujours le dernier mot. Cependant, les grands projets et les réformes importantes ne sont pas engagés dans ces périodes de cohabitation et les politiques manquent de cohérence.

IV/ 1995 – 2008 :

A/ Chirac, un gaulliste à l'Elysée :

1/ 1995 – 1997, retour aux pratiques gaulliennes :

Chirac fait campagne contre Balladur (RPR aussi) et Jospin (PS). Il l'emporte sur ce dernier, facilement. Les institutions fonctionnent selon le schéma gaullien, puisque l'AN est aussi a droite. Juppé devient 1^{er} ministre, mène une politique de rigueur pour réduire les déficits, satisfaire aux critères de Maastricht en vue d'adopter l'euro.

2/ 1997 - 2002 La cohabitation surprise :

Craignant un échec électoral aux législatives de 98, et afin d'éviter une nouvelle cohabitation, Chirac décide de dissoudre l'AN en 97, pour avoir une majorité de droite jusqu'en 2002, la fin de son mandat. C'est pourtant la « gauche plurielle » (PC, PS, Verts) qui remporte les élections.

Chirac reste président, et Jospin gouverne 5ans. La loi sur le quinquennat est adoptée en 2000, ainsi que la réforme du statut du chef de l'Etat en 2007.

B/ 2002 – 2008, une interrogation sur la constitution et les pratiques politiques des français :

1/ « Le séisme politique du 21 Avril » et ses conséquences :

Le 21 Avril 2002, la gauche n'est pas présente au second tour (1^{ère} fois dans la 5^{ème} république). Chirac RPR et Le Pen FN au second tour, a cause de la multiplication des candidatures a gauche ainsi qu'un fort taux d'abstentions.

Au 2^{ème} tour, un front républicain appel au vote contre Le Pen. Chirac élu avec 82% des voix. Jospin se retire de la politique, UMP rassemble toutes les forces de droite pour législatives et les remportent. Les institutions fonctionnent à nouveau dans un schéma gaullien, 5ans pour le président, 5ans pour l'AN. Chirac est très actif en politique extérieure. A l'intérieur, Raffarin et Villepin mènent politique impulsée par Chirac.

2/ Nicolas Sarkozy et l'hyperprésidentialisme :

NS est élu au deuxième tour en 2007 contre Royal. L'UDF de Bayrou se démarque de la majorité présidentielle. A l'AN victoire de l'UMP. Sarkozy inclut des ministres de gauches (Kouchner) issus de la société civile (Amara, Lagarde).

Il décontenance les français par son style de « rupture ». Au-delà de l'étalage de sa vie privée, 3 critiques sur la fonction présidentielle émergent :

- Président est un arbitre après les débats, il tranche, or NS propose avant de consulter.
- Président est un rassembleur, « au dessus des partis ». Or, il reste leader de l'UMP.
- Président se consacre à l'essentiel, or il est partout et a un avis sur tout.
-

Conclusion : Les institutions de la 5^{ème} sont solides, et ont résisté aux cohabitations. Nombreuses modifications. Un rapport sur la réforme des institutions ouvrent une voie à une meilleure efficacité des Assemblées, à une clarification des rôles des 2 têtes de l'exécutif, à la limitation du nombre de candidats et de mandats. Politiquement, le Français se sont de + en + abstenus (sauf 2^{ème} tour 2001 et élections 2007), traduction d'une crie de confiance des citoyens dans leur système politique. De 58 à 2007, la droite a plus souvent été au pouvoir : elle était divisée en deux tendances en 58 : gaullistes (UNR, UDR, RPR) et libérale (UDF puis MODEM). Aujourd'hui, l'UMP rassemble presque toute la droite. La gauche c'est unie pour accéder au pouvoir : programme commun dans les années 70, gauche plurielle dans les années 90. Le PC a décliné tout au long de cette période. Le FN monte dans les 80'sn sur fonds de mécontentement social et sentiments d'insécurité, mais l'année 2007 lui est presque fatale, ses électeurs s'éparpillant entre les autres partis (60% de report sur l'UMP).

La France de la V^{ème} république

I/ 58 – 81 : La mise en place d'un système républicain :

A/ Pourquoi une nouvelle république :

B/ La constitution de la 5^{ème} république :

C/ Evolution de la fonction présidentielle : 58 -> 69 :

II/ Evolutions sous Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing (VGE) :

A/ Pompidou, le changement dans la continuité :

B/ VGE et la droite libérale (74-81) :

C/ L'évolution des forces politiques :

III/ L'alternance 1981 – 1995 :

A/ L'alternance :

1/ Qu'est ce que l'alternance :

2/ Les changements consécutifs aux 110 propositions :

3/ L'évolution des forces politiques, milieu des 80's :

B/ La cohabitation :

1/ Qu'est ce que la cohabitation :

2/ 86/88, « la campagne électorale permanente » :

3/ La cohabitation de « velours » :

IV/ 1995 – 2008 :

A/ Chirac, un gaulliste à l'Elysée :

1/ 1995 – 1997, retour aux pratiques gaulliennes :

2/ 1997 - 2002 La cohabitation surprise :

B/ 2002 – 2008, une interrogation sur la constitution et les pratiques politiques des français :

1/ « Le séisme politique du 21 Avril » et ses conséquences :

2/ Nicolas Sarkozy et l'hyperprésidentialisme :